

DEPARTEMENT DU LOT

REPUBLIQUE FRANCAISE

MAIRIE
De
SALVIAC



Compte-rendu Du conseil municipal du 29 avril 2015

Présents :

Alain Faucon, Marcel Paul, Anne-Marie Delpech, Xavier Leglaive, Elisabeth Ménadeau, Catherine Benazeraf-Morin, Viviane Iragnes-Colin, Philippe Ruscassie, Philippe Balat, Hélène Bureau, Marie-Thérèse Souriat, Christian Farguet, Ingrid Puyo, Bernard Gay.

Absent excusé : Christian Doby (procuration à P.Balat)

Secrétaire de séance : Elisabeth Ménadeau

Ordre du jour :

1. Vote des budgets primitifs 2015
2. Affectation des résultats 2014
3. Budget photovoltaïque halle des sports (mise en place et durée amortissement)
4. Questions diverses

Début de séance à 18 heures après la séance plénière.

1. Vote des budgets primitifs 2015 : Le Maire présente globalement le budget :

- **Caisse des écoles** : 83.538€

- **Budget de l'eau** : dépenses et recettes d'exploitation : 50.390,33€

Dépenses et recettes d'investissement : 293.944,06€

- **Budget assainissement** : dépenses et recettes d'exploitation : 71.595€

Dépenses et recettes d'investissement : 36.558,07€

- **Budget communal** :

Fonctionnement : dépenses et recettes : 867.338€

33.200€ pour les rythmes scolaires, contribution au SDIS (précédemment acquittée par la communauté de communes) : 39.000€, politique sociale en faveur des employés (adhésion au CNAS) : 1900€, opération Argent de Poche pour cet été : 3000€, et dans les pertes le loyer de la gendarmerie pour 28.487€, 20.000€ de perte de dotation.

Investissement : dépenses et recettes : 1.079.347,63€ avec un emprunt de 653.337,63€ pour financer les projets : 99.364€ pour la rénovation de la salle des fêtes, 70.710€ pour la zone de loisirs, 103.000€ pour la future maison des associations et l'accessibilité de la mairie, 63.763€ pour l'exposition du Trésor d'Eglise, 15.907€ pour le toit des ateliers municipaux, 20.610€ pour l'aménagement du village,

Les subventions aux associations ont été votées pour un total de 17020€, dont le maire a souligné que ce chiffre étant presque identique à l'année dernière c'était un réel effort de la commune compte tenu des circonstances.

. Affectation des résultats 2014 :

Résultats affectés à l'article 1068 pour 60.138,32€

3. Budget photovoltaïque halle des sports (mise en place et durée amortissement)

Section d'exploitation : dépenses et recettes : 34.897€

Section d'investissement : dépenses et recettes : 10.908€.

4. Questions diverses :

- Philippe Balat demande que les ampoules défectueuses soient changées au terrain de tennis. Marcel Paul, en charge du dossier, lui répond que ce problème est en attente de contre visite par une entreprise : le problème n'est pas de changer les ampoules mais de sécuriser l'installation électrique. En attendant, l'éclairage des cours de tennis est neutralisé.
- Philippe Balat relaie la demande d'un riverain qui souhaite acquérir un terrain propriété des Domaines à Font Verrières. La commune a déjà fait valoir son droit de préemption pour l'achat de ces parcelles qui seront aménagées après l'acquisition.

Le Maire
Alain Faucon